



Coordonnées :

☎ : 27 54 10

✉ : syndicatcommerce@lagoon.nc

📮 : BP M3 – 98849 NOUMEA Cedex

🌐 : www.syndicatdescommerçants.nc

Coprésidence : Frédéric Pratelli & Edouard Calvet

Secrétariat général : Stéphanie Salgueiro Pallares



@CommerçantsNC

Le bureau de la permanence est ouvert du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Au 29 Avenue Foch à Nouméa - Immeuble Le Feuillet, 5^{ème} étage.

QUI SOMMES-NOUS ?

Syndicat professionnel, composé d'un bureau d'élus bénévoles, de membres adhérents, de permanents et de conseillers extérieurs, notre organisation est au cœur du système économique de la Nouvelle-Calédonie. Le bureau est régulièrement questionné sur des problématiques directement liées aux activités commerçantes.

Nous sommes consultés par le Gouvernement, les Provinces, la Chambre de Commerce et d'Industrie, le Conseil Economique Social et Environnemental...

QUEL EST NOTRE ROLE ?

- **Défendre** les intérêts collectifs et représenter les commerçants auprès des pouvoirs publics (Etat, Gouvernement, administrations).
- **Informer** les adhérents en amont et assurer une interface avec des acteurs privés en cas de besoins (problèmes d'approvisionnement, sécurité des magasins,...)
- **Agir** pour le développement de ses adhérents
 - Opérations commerciales Communes
 - Cohérence de l'activité commerçante
 - Valorisation de l'image des commerçants auprès du grand public

REPRESENTATIVITE

Mandats avec 1 voix délibérative:

- MEDEF NC Comité Exécutif
- Nouméa Centre Ville, 1 voix d'Administrateur
- Commission Consultative des Pratiques Commerciales
- CCI Commission Commerce
- IFEL interprofession Fruits et Légumes

Autres représentations

- Province Nord CPUC validation des ouvertures commerciales
- Observatoire Numérique NC



NOS ATOUTS / VOS AVANTAGES ADHERENTS

Info-Actus : Informations utiles transmises en temps réel suivant l'actualité.

Pôle d'information juridique : bénéficié des premiers conseils d'une juriste expérimentée qui saura vous aiguiller tout de suite sur vos droits, tous domaines confondus.

Présence digitale du syndicat des commerçants : Diffusion et partage de vos publications sur nos pages Facebook : @CommerçantsNC pour communiquer avec les Commerçants et @Presquetout.nc pour le grand public.

Bravo l'été : N'oubliez pas de vous inscrire en septembre prochain, les frais d'inscription sont gratuits pour les adhérents.

SACENC : grâce au partenariat mis en place, les adhérents bénéficient d'une remise de 20%.

Mutualisation : offres de prestataires négociées au bénéfice de ses adhérents : Titre repas, prestations bancaires, prestation de sécurité...

WWW.PRESQUETOUT.NC

Bénéficiez de la campagne de promotion du commerce Calédonien et des actions de chèques cadeaux en faveur des affiliés YPTCN. La liste des vitrines internet de nos adhérents est diffusée et promue régulièrement.

**Y'A PRESQUE
TOUT CHEZ NOUS!**
LE CHOIX • LA PROXIMITE • LE SERVICE

VITRINES DE FRANCE

Nous sommes affiliés à la Fédération Nationale des Centres-Villes, connue sous le label "**les Vitrines de France**". 1^{ère} association de France à rassembler des commerçants, mairies, CCI et Communautés de Communes et à mener une action tous azimuts en faveur de la conservation du commerce en centre-ville, nous avons souhaité rejoindre ce réseau pour les nombreux avantages en matière de conseils et d'expérience dans la dynamisation des centres villes.
Chaque adhérent est convié et d'outils à notre disposition.

<https://www.fncv.org/>



A traiter avec le Gouvernement

* **Fiscalité** : TGC, information et veille des intérêts des commerçants. Modalités de remboursement des taxes déjà perçues, maintien des marges. Révision des arbitrages sur les taux.

* **Douanes et commerce extérieur**: loi de régulation de marché, veille et positionnement. Accords de coopération avec pays de la zone pacifique. **Vente en détaxe** : obtenir un système simple et permettant à tous les commerces de vendre hors taxes aux touristes.

Instaurer des **zones franches** avec exonération fiscale particulièrement en centre-ville.

* **Règlementation économique**, demande d'assouplissement de la réglementation sur la **pratique des soldes. Révision du calendrier commercial** :

2 grandes périodes de 3 semaines de soldes et ajout de plusieurs dates (Good Friday ou encore le Black Friday de fin novembre)

* Création d'un Indice sur les **Loyers Commerciaux NC**

* **Dérogation au repos dominical simplifiées**

A traiter avec les Provinces

Encouragements aux labellisations et valorisation des concepts

*Commerçants formés (anglais, accueil, gestion, marketing...), Parcours shopping, commerces digitalisés, commerces écoresponsables ou encore s'assurer du gage de localité sur les marchés dits artisanaux.

* Parcours commerçants, recentrer la formation des dirigeants sur la transition digitale prise en charge par la DEFE

A traiter avec les Maires et les Elus Municipaux

* **Redynamisation et attractivité**, alimenter les mairies des actions fonctionnant (comptage, plan stationnement, animation, proposer d'inscrire Noumea sur la liste des villes à soutenir pour maintenir l'intérêt de son centre-ville...)

* **Sécurité**, commission sécurité ; maintenir les liens avec les différents services d'ordre public et faire le relais avec les commerçants

* **Suivi des travaux** impactant les commerces, Néobus, voirie, éclairage, ...relation étroite avec les chargée de mission commerce des différentes villes de l'agglomération.

A traiter avec les administrateurs de Nouméa Centre Ville

- **Soutenir l'action** de NCV avec un fléchage et de réels budgets en faveur de l'accompagnement du commerce de centre-ville.

- **Favoriser l'accès à de nouvelles enseignes** par les commerçants

- Se saisir des **opportunités du tourisme** et développer des volumes d'affaires.

En interne

• **Renforcement du lien** avec les adhérents : retour de la **newsletter** afin que chaque adhérent ait une **visibilité sur les actions réalisées ou à venir** « Au cœur du Syndicat » et mise en place d'un **rdv tous les 2 mois** par thématique « **Echanges directs** », permettant de partager les avancées et attentes de nos adhérents.

• **Augmentation des effectifs** adhérents car + nous serons nombreux + nous serons représentatifs et mieux nous serons entendus

• Favoriser la **mise en place de sections** au sein du syndicat (par ville, quartier ou activité) et accompagnement de leurs actions.

• **Renfort de la présence médiatique** et publicitaire de notre Syndicat

• **Lancement du dispositif Chèque cadeau au profit de nos adhérents**



Agir à vos côtés.

BAREME DES COTISATIONS 2019

Commerce seul ou avec 1 employé_____	2 200 F /mois
2 à 5 employés_____	3 500 F /mois
De 6 à 10 employés_____	5 500 F /mois
De 11 à 20 employés_____	6 500 F /mois
De 21 à 30 employés_____	9 500 F /mois
De 31 à 50 employés_____	15 000 F /mois
De 51 à 80 employés_____	20 000 F /mois
De 81 à 100 employés_____	25 000 F /mois
Plus de 100 employés_____	36 000 F /mois

GROUPEMENT DE COMMERÇANTS

Que ce soit par secteurs géographiques ou d'activités, le syndicat vous propose une offre spécifique d'adhésion de votre groupement ou association de commerçants.

Nous proposons l'ouverture de sections au sein de notre bureau laissant au représentant des groupements concernés (par ville ou par activités) le soin de porter la voix de son secteur, directement auprès des institutions, mais avec la force et le soutien d'une entité structurée.

ILS NOUS FONT CONFIANCE... 😊

L'association des professionnels concessionnaires automobiles

Les commerçants de la Galerie Port Plaisance

Le Syndicat des Opticiens et lunetiers

Les Commerçants du Mont-Dore ...

Contactez-nous !